

Économie sociale et solidaire: les défis de l'emploi

Jacques Defourny et Louis Favreau

Note sur les auteurs:

Jacques Defourny est économiste, Louis Favreau est sociologue et travailleur social. Le premier est professeur d'économie à l'Université de Liège, le second est professeur au Département de travail social de l'Université du Québec à Hull. Jacques Defourny et Louis Favreau sont également tous les deux coordonnateurs d'un groupe international de travail sur l'économie sociale lié au Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC) dont le siège social est situé à Liège (Belgique).

Cahiers de la Chaire de recherche en développement communautaire:

série recherche #3

ISBN: 2-89251-939-X

1. Crise de l'emploi et de l'État-providence: l'économie sociale est-elle en mesure de fournir de nouvelles réponses face aux défis actuels? ¹

Depuis la seconde moitié des années 70 et encore plus aujourd'hui, l'économie sociale, particulièrement dans sa composante associative, fait l'objet d'un intérêt croissant de la part des chercheurs en sciences sociales. En sociologie, en économie, en science politique, en travail social et en management (gestion), en droit comme en histoire, des recherches de plus en plus nombreuses se font jour pour tenter de cerner ces réalités socio-économiques qui n'appartiennent ni à la sphère des entreprises capitalistes, ni à celle de l'économie publique².

Les expressions générales de "third sector" ou d'"économie sociale" traduit la diversité des approches selon les pays³. Aux États-Unis, on parlera le plus souvent de *non profit organizations* (NPO) ou encore *d'independent sector*, tandis qu'au Royaume-Uni, on utilisera en général la notion de *voluntary sector*. Quant au monde francophone, il a de plus en plus adopté le concept *d'économie sociale* qui recouvre à la fois les entreprises coopératives, les organisations mutualistes et les associations⁴.

¹ Ce texte est une version préliminaire d'un chapitre introductif de livre qui portera sur les pratiques innovatrices de lutte contre l'exclusion, particulièrement sur les entreprises d'économie sociale engagées dans le champ de l'insertion (à paraître en 1997 sous la direction de J. Defourny et L. Favreau).

² Le lancement de plusieurs nouvelles revues scientifiques internationales et la restructuration de revues existantes pour mieux couvrir le champ de l'économie sociale constituent des indices, parmi d'autres, du développement des recherches dans ce domaine. Dans le monde francophone, on peut évoquer la naissance en 1984 de la *Revue de l'Économie sociale* (Paris) et d'autre part, le nouveau dynamisme de la *Revue des Études Coopératives, Mutualistes et Associatives* (anciennement *Revue des Études Coopératives*, Paris). Dans le monde anglo-saxon, la création de la revue *Voluntas* en 1990 et le nouveau souffle de la revue *NonProfit and Voluntary Sector Quarterly* (anciennement *Journal of Voluntary Action Research*) en sont sans doute les meilleurs exemples. Tout aussi significative est la récente mise sur pied de regroupements de chercheurs dans ce domaine comme l'*International Society for Third Sector Research* et la *Society for the advance of socio-economy* (SASE).

³ Sur la diversité des définitions, voir par exemple .M. Salamon et A.K.Anheier (1992).

⁴ Une recherche comparative internationale, menée de 1988 à 1992 dans le cadre du CIRIEC sous la coordination de J. Defourny illustre bien cette dernière démarche. Visant à identifier l'économie sociale dans neuf pays d'Europe et d'Amérique du Nord, ce travail a notamment mis en évidence la nécessité d'intensifier la recherche sur la composante associative de l'économie sociale qui, contrairement aux composantes coopérative et mutualiste, est encore très méconnue et perçue de manière très floue dans la plupart des pays.

C'est dans le prolongement du travail accompli sous la direction de J. Defourny et J.-L. Monzon Campos qu'un second projet de recherche internationale a émergé⁵ afin cette fois-ci d'analyser en profondeur les réponses que peuvent offrir les nouvelles générations d'associations et de coopératives à la crise de l'emploi et à celle de l'État-Providence que connaissent aujourd'hui les sociétés occidentales.

L'objectif du présent texte -qui découle d'une démarche de recherche d'un groupe de travail du CIRIEC international pendant plus de trois ans- consiste donc à mieux cerner, sur une base comparative internationale (sept pays d'Europe et d'Amérique), les nouvelles réponses de l'économie sociale à la crise de l'emploi et de l'État-providence à partir d'une analyse de deux grands champs d'activités dans lesquels les associations sont fortement engagées: l'insertion socio-professionnelle par le travail et la production de services aux personnes⁶.

Pour ce qui a trait aux *initiatives d'économie sociale* engagées dans le champ de l'«insertion socio-professionnelle par le travail», mentionnons d'abord qu'avec les années 70, de nombreux projets de type associatif ou coopératif ont été lancés en vue de créer de l'emploi au sein de groupes de personnes en chômage. On a d'abord assisté dans plusieurs pays à un important renouveau des coopératives de travailleurs⁷. D'autre part, à partir des années 80 surtout, des programmes publics de résorption du chômage ont largement fait appel à l'initiative d'acteurs en provenance de l'économie sociale et solidaire. Ces programmes ont souvent

Voir à ce propos, Defourny J. et J.L. Monzon Campos (1992), *Économie sociale -The third sector*, De Boeck, Bruxelles.

⁵ Au sein de la Commission Scientifique Internationale du CIRIEC sur l'Économie Sociale.

⁶ Ce deuxième champ d'activités, initialement prévu à l'intérieur du présent ouvrage, fera l'objet d'un autre livre (à paraître en 1998). Tous les pays industrialisés ont développé des systèmes spécifiques d'assistance dans le secteur de l'aide sociale en général ainsi que dans le domaine des soins aux personnes âgées ou handicapées. Mais les systèmes d'assurance et d'assistance sont en crise du fait des transformations en cours: accroissement du chômage, vieillissement de la population, augmentation rapide des dépenses de santé, crise des systèmes de retraite, etc. Ici nous référons à la rupture du contrat social établi durant les Trente Glorieuses. Dans ce contexte, la place et le rôle des entreprises d'économie sociale, tout particulièrement dans sa composante associative, sont là aussi en pleine mutation de même que leurs relations avec les autres acteurs publics et privés. Les problèmes et enjeux liés à ces mutations sont véritablement cruciaux, notamment dans le domaine de l'accompagnement et des soins aux personnes âgées. Ce champ d'activités fera donc l'objet d'une autre étude comparative, en s'élargissant à d'autres types de services sociaux ou médico-sociaux dans le cadre général de l'étude des nouvelles générations d'associations et de coopératives.

⁷ À cet effet voir notamment les travaux de J. Defourny pour la Belgique(1989), de D. Demoustier (1984), de J.-L. Lavielle et I. Mahiou (1985) pour la France et de B. Lévesque (1985) pour le Québec. Voir pour le Royaume-Uni les travaux de D.C. Jones (1982), pour l'Italie de Zevi (1982) et pour les États-Unis ceux de Levin et Jackall (1984). Pour une vue d'ensemble, voir l'entretien de J. Defourny avec E. Bidet dans la RECMA, #253-254, 1994, p.23 à 35 et intitulé «Coopératives de travail: une recherche foisonnante et novatrice».

accru de manière significative leurs moyens d'action. Mais en même temps la dynamique interne de beaucoup d'entre elles en a été profondément modifiée.

Une des évolutions récentes les plus marquantes a été la multiplication des associations dites d'«insertion par l'économique». Ces activités de production de biens ou de services visant l'insertion socio-professionnelle se sont développées sous des appellations très diverses: «community business» en Grande-bretagne, «associations intermédiaires» ou «entreprises d'insertion» ou «régies de quartier» en France, «entreprises d'apprentissage professionnel» ou «agences locales pour l'emploi» en Belgique, «coopératives de solidarité sociale» en Italie, «corporations de développement économique communautaire» en Amérique du Nord (Québec, Canada, États-Unis) etc⁸.

L'étude des entreprises d'économie sociale dans les deux champs d'activités ci-haut mentionnés a été menée simultanément et conjointement par des chercheurs de sept pays (Allemagne, Belgique, Canada, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni). Les recherches ont été réalisées par un groupe de travail international composé d'une douzaine de spécialistes. Ces derniers ont certes développé, dans leurs travaux théoriques et empiriques antérieurs sur l'économie sociale, des approches assez différentes, les uns ayant plutôt une approche à dominante économique, les autres une approche à dominante socio-politique. Mais si les membres de cette équipe pluridisciplinaire n'ont pas travaillé à partir d'un cadre conceptuel identique pour tous, le grand intérêt de leur démarche réside dans le fait que tous ont travaillé **sur un même champ de recherche à partir d'une grille commune d'enquête**⁹ afin que les différentes approches puissent, en se confrontant les unes aux autres, se féconder mutuellement et déboucher sur des résultats comparables.

Bien que différents cadres de référence aient pu alimenter recherches et débats du groupe de travail, **l'analyse des nouvelles générations d'associations et de coopératives en tant que composante de l'économie sociale**¹⁰ a été au coeur de la démarche. Cette approche de l'économie sociale, né en France au milieu des

⁸ Pour le Québec, de façon plus spécifique, on peut mentionner que, dans le champ de l'insertion, on retrouve: 1) des organismes communautaires d'employabilité; 2) des entreprises d'insertion; 3) des CDEC et des CDC dont un des volets de leur travail consiste à favoriser la ré-insertion de prestataires de sécurité du revenu et de chômeurs sur le marché du travail.

⁹ Voir la grille de travail en annexe.

¹⁰ Voir à ce propos Defourny et Monzon Campos (1992) et Vienney (1994).

années 70, repose sur la reconnaissance d'un "tiers-secteur" composé principalement des organisations et des entreprises coopératives, mutualistes et associatives. Cette approche nous a servi de tremplin. Cette dernière insiste sur les parentés historiques et contemporaines entre ces trois types d'organisations: 1) les parentés au niveau des finalités de l'activité, que ce soit la finalité de service aux membres ou la finalité de service à la collectivité plutôt que le profit; 2) les parentés au niveau des modes de gestion de celle-ci fondés sur les principes d'autonomie et de participation démocratique; 3) les parentés quant à la distribution des surplus à savoir les travailleurs et les usagers plutôt que le capital (Defourny et Monzon Campos, 1992: 36).

Tout en utilisant cette approche comme référentiel tout au long du parcours collectif de recherche, le groupe de travail a progressivement faite sienne deux idées. La première, c'est que cette approche est datée et qu'il faut retravailler sa conceptualisation à la lumière des nouvelles pratiques qui sont surtout associatives. La seconde a trait à l'absence d'études en profondeur sur les nouveaux pôles dynamiques de l'économie sociale. Le renouvellement de l'économie sociale par l'intervention dans de nouveaux chantiers nous a semblé suffisamment consistant pour qu'il donne lieu à des études empiriques plus poussées qui ont fourni la matière au renouveau théorique recherché.

Cependant pour être en mesure de saisir les potentialités *de ces nouvelles générations d'associations et de coopératives* dans le contexte actuel de crise, il importait de voir combien la vie associative a évolué au cours du XXe siècle et comment elle a été impliquée dans la production, dans le développement local et surtout dans la production de services collectifs et dans la création d'emplois. Dans tous les pays en effet, de nouvelles générations d'associations et/ou de coopératives ont émergé. Les modèles organisationnels, les modes d'action, les relations avec les pouvoirs publics, les formules de financement et bien d'autres paramètres se sont avec elles profondément modifiés sous l'influence de multiples facteurs dont certains, plus que d'autres, nous apparaissent marquants.

Tout d'abord, il faut souligner le rôle sans doute majeur à plusieurs égards **des pouvoirs publics** qui, dans de nombreux pays industrialisés, ont pratiquement délégué à des associations sans but lucratif ou à des coopératives la production de plusieurs services collectifs, tout en assurant en grande partie le financement de ces activités. Dans cette foulée, il faut aussi compter sur l'influence des **Églises** pour donner l'impulsion à de

nouvelles initiatives d'économie sociale (ou transformer les anciennes), notamment dans la production de services de santé, de services sociaux ou éducatifs.

Il faut également prendre en compte l'influence certaine, parfois déterminante même, des **mouvements sociaux**, notamment dans les années 60 et 70 qui, par l'intermédiaire des associations, ont exprimé des demandes sociales nouvelles et remis en cause des modèles existants d'intervention publique. Mais les difficultés des pouvoirs publics à répondre adéquatement à ces nouvelles demandes et la crise générale de l'État-Providence, manifeste dans les années 80 et 90, ont à leur tour fait apparaître de nouveaux courants dans la mouvance de l'économie sociale.

Un troisième facteur joue fortement: les deux dernières décennies ont vu se développer une montée sans précédent du **chômage de masse, de la précarité et de la spécialisation sociale de l'espace urbain**. Du coup de nombreuses initiatives liées à l'économie sociale ont investi de nouveaux chantiers, notamment ceux de l'«insertion par l'économique» et de la revitalisation économique et sociale des quartiers.

Bref, dans une perspective historique et comparative entre plusieurs pays, la nouvelle place occupée par les **pouvoirs publics** et les **mouvements sociaux** de même que la mise en relation de ces acteurs collectifs avec **la transformation du marché du travail et de l'espace** (notamment l'exclusion et la précarité qui lui sont associées) nous semble des coordonnées incoutournables autour desquelles gravite l'hypothèse de l'émergence d'une **nouvelle économie sociale** (NES) dont, pour une bonne part et dans nombreux pays, le mouvement associatif en serait le pivot.

2. L'économie sociale et l'émergence de nouvelles réponses à la crise de l'emploi et de l'État-providence: esquisse d'une problématique.

L'importance de l'économie sociale, notamment dans sa composante associative, est telle aujourd'hui qu'il est possible d'affirmer une contribution significative aux grandes fonctions économiques des pouvoirs publics: 1) d'abord la participation à la fonction d'**allocation** des ressources par la production de biens et de services d'utilité collective surtout dans le domaine social, médical, culturel etc.; 2) la participation à la fonction de **redistribution** par l'apport de volontaires mobilisés par celles-ci dans la mise en oeuvre de nombreux services

gratuits ou quasi-gratuits; 3) la participation à la fonction de **régulation** de la vie économique par la mise en oeuvre de partenariats des secteurs associatif, public et même privé, notamment dans la lutte pour l'emploi (création d'emplois de proximité, formation au travail, remise au travail de chômeurs de longue durée etc.).

Par contre, compte tenu de l'ampleur de la crise et des difficultés des politiques publiques à endiguer le chômage, une question est vite apparue: dans quelle mesure les entreprises de l'économie sociale peuvent-elles véritablement contribuer à relever ces défis et même prendre le **relais** des pouvoirs publics tout en demeurant des **leviers** de transformation sociale?

2.1. L'économie sociale et sa contribution économique et sociale: trois diagnostics.

Il n'existe évidemment aucune réponse simple à cette question et le débat à ce sujet est aujourd'hui largement ouvert. Première réponse esquissée: d'aucuns voient dans les entreprises de l'économie sociale des partenaires tout désignés pour **remplacer le service public** compte tenu des contractions des transferts sociaux de l'État qu'imposent la crise des finances publiques. Les qualités généralement attribuées à l'initiative associative ou coopérative de base (souplesse, rapidité, créativité, responsabilisation, proximité des usagers...) sont alors considérées comme pouvant servir à offrir une meilleure qualité de service. Seconde réponse: les associations sont **instrumentalisées** par des politiques publiques de privatisation qui conduisent au délestage progressif des acquis sociaux. Une troisième réponse tend surtout à souligner le fait que nos sociétés s'orientent vers une **redéfinition des rapports sociaux** entre les populations, les structures intermédiaires de la société civile (communautés locales, associations...), le marché et l'État, redéfinition en direction d'une forme ou l'autre de corporatisme social ou en direction d'une plus grande démocratisation de la société.

En tout état de cause, la sortie de crise de l'État social, du "Welfare State" paraît vers une sorte de "Welfare Mix" où le partage des responsabilités entre pouvoirs publics, producteurs privés visant le profit et organisations de l'économie sociale est en voie de se transformer qualitativement.

La première réponse nous semble banaliser les tensions liées à la place qu'occuperaient les entreprises de l'économie sociale dans un contexte de forte emprise du néo-libéralisme. La seconde sous-estime et banalise la capacité des acteurs à développer des stratégies qui leur sont propres pour entre autres participer au

renouvellement de l'économie sociale. La troisième réponse sur-estime peut-être les différents acteurs (dans le scénario de la démocratisation). Mais elle a l'avantage d'offrir une porte d'entrée théorique et politique à la compréhension de ces initiatives d'économie sociale fortement incrites dans les mutations en cours et dans les nouveaux enjeux de société: 1) la réponse à des besoins sociaux nouveaux, notamment la lutte contre l'exclusion et la précarité; 2) la construction d'identités nouvelles, d'espaces publics comme lieux d'élaboration de propositions, notamment la lutte pour un renouvellement de la démocratie au plan local et régional. Dans cette perspective il s'impose de refaire une lecture globale de l'histoire de l'économie sociale dans nos sociétés autour de ces deux dimensions que sont la nécessité ou l'intérêt et l'identité.

Dans un premier temps, il faut tenter de dégager quelques grandes tendances de l'histoire de l'économie sociale et plus particulièrement des grandes vagues du développement coopératif qui ont marqué le XIXe siècle. Ensuite, à partir de cette grille de lecture fournie par l'histoire, on pourra s'interroger sur les pratiques plus récentes de l'économie sociale en général.

2.1. Les leçons de l'histoire pour l'économie sociale d'aujourd'hui: deux dimensions essentielles.

La première leçon que l'on peut tirer d'un siècle et demi d'histoire de l'économie sociale est sans doute la suivante: l'économie sociale, notamment la coopération, s'est développée parmi des classes laborieuses exploitées luttant pour améliorer leurs conditions de vie très précaires. En d'autres termes, comme l'ont souvent dit G. Fauquet et H. Desroche, la coopération est d'abord "fille de la nécessité", réponse à des besoins sociaux. C'est la toute **première dimension**, de caractère **socio-économique**, de notre grille de lecture. C'est aussi camper un des rôles joué par l'économie sociale, celui de servir de **relais** face aux défaillances du marché ("market failure") ou des pouvoirs publics ("State failure"). Que signifie donc "condition de nécessité"?

Si on prend l'expérience des coopératives, on peut mentionner que, par exemple, les coopératives de consommation ont d'abord été l'expression d'efforts collectifs de certains segments de la population pour répondre à des besoins de base au meilleur prix possible parce que leurs moyens de subsistance étaient alors

fort maigres. Pour leur part, les coopératives ouvrières de production, les coopératives de travailleurs, ont d'abord traduit la riposte de travailleurs qui, face à l'industrialisation capitaliste qui les dépossédait de leur travail, ont voulu sauver leur métier, rester maîtres de leur travail et ne pas se laisser enfermer dans un salariat très éloigné des acquis sociaux actuels¹¹. Sans compter ceux qui, tout simplement, avaient été jetés au chômage par les mutations du capitalisme et essayaient de réagir en créant à quelques-uns leurs propres entreprises.

Dans toutes ces circonstances, c'est la condition de nécessité qui a prévalu, c'est-à-dire celle de prendre le relais d'une économie marchande et/ou publique incapable ou impuissante face à la montée de nouveaux défis sociaux. Poussés dans le dos par la pression socio-économique, des consommateurs et/ou des travailleurs se sont serrés les coudes et ont mis sur pied des entreprises de type coopératif. Peut-on, partant de là, déduire que l'économie sociale constitue encore aujourd'hui l'avenir pour les couches les plus défavorisées et pour les exclus de nos sociétés? Ce serait sans doute oublier une deuxième dimension de l'histoire de l'économie sociale, la **dimension socio-politique ou socio-culturelle**. La nécessité ou l'intérêt ne suffit pas à expliquer la mobilisation issue de l'économie sociale. La mobilisation sociale s'explique aussi par le besoin d'appartenir à un collectif de travail et/ou à une communauté (un quartier, un territoire à pertinence sociale), par le besoin d'identité, par le besoin de participer à un destin commun, par l'impératif d'un "vivre ensemble".

Que signifie ce besoin d'identité? Le dynamisme de l'économie sociale au XIXe siècle et au début du XXe siècle a été l'expression d'une culture de classe très forte, d'une identité collective, d'une classe certes exploitée mais largement solidaire, au travail et dans les banlieues ouvrières. Et ce à travers un ensemble d'institutions démocratiques qui leur sont propres: des syndicats, des partis ouvriers, des mutuelles, des associations et des clubs de quartier¹². Ses membres étaient reliés par un travail ouvrier, par une même culture populaire et par des luttes leur faisant vivre à tous ce que d'aucuns ont nommé une "intégration conflictuelle" (Touraine). Il y avait donc bien une identité collective ou à tout le moins une communauté de destin génératrice d'institutions

¹¹ Ici, nous référons à la condition prolétarienne du siècle dernier qui se caractérise par la marginalité sociale, la précarité du travail et l'absence de droits. Peu à peu, la condition prolétarienne, par la montée du mouvement ouvrier, deviendra condition ouvrière avec l'obtention de certains droits et la conquête d'une place dans la société), puis condition salariale (dans l'après guerre). À cet égard, voir Castel (1995).

¹² Voir à ce propos F. Dubet et D. Lapeyronnie (1992), *Les quartiers d'exil*, Seuil, Paris.

nouvelles dont plusieurs appartenait à l'économie sociale. C'est la dimension de **mouvement** ou de **levier** de transformation sociale, dimension devenue aujourd'hui beaucoup plus faible dans les principales institutions de l'économie sociale (coopératives financières et mutuelles surtout).

Nous rejoignons ici les travaux de plusieurs chercheurs qui expliquent la démarche de construction d'une économie sociale par l'appartenance à des collectifs sectoriels ou territoriaux porteurs de cohésion sociale, de lien social. Ces travaux ont mis en évidence le fait que lorsqu'il y a une identité sociale et culturelle très forte au sein d'une entreprise ou d'une collectivité, celle-ci garde beaucoup mieux ses spécificités, son autonomie, sa capacité propre d'intervention, son effet de levier.

Quelques exemples suffisent pour illustrer cela. Dans l'histoire du complexe coopératif de Mondragon, on sait à quel point l'identité basque (mouvement d'affirmation nationale) a joué un rôle important, même si elle s'est combinée à d'autres facteurs favorables à l'émergence de la coopération. Au fond, nos deux conditions étaient adéquatement remplies. La nécessité, c'était tous les besoins de reconstruction après la guerre civile et la deuxième guerre mondiale. L'identité collective, c'est cette réaction de toute une culture, de tout un peuple, face au risque de domination castillane. Ces deux facteurs expliquent dans une large mesure le dynamisme et, aujourd'hui encore, la vitalité du mouvement coopératif de Mondragon.

D'autres expériences plus anciennes sont aussi parlantes. Ainsi en Belgique, le monde paysan flamand a mis sur pied il y a plus de cent ans un mouvement coopératif remarquable de dynamisme avec des caisses rurales très nombreuses et performantes, avec des coopératives qui aujourd'hui commercialisent une large part de la production agricole. Ce mouvement coopératif a été construit sur une identité culturelle forte, l'identité d'un peuple qui ne parlait que le flamand alors que le français était imposé comme langue officielle. Ce peuple cherchait à sauver sa culture et son identité en tablant sur un développement économique **autonome**, notamment en cherchant par tous les moyens à commercialiser ses productions et à acheter ses intrants à des prix plus favorables que ceux imposés par les grands négociants.

Les mêmes facteurs se retrouvent dans l'histoire des coopératives au Canada francophone du début du siècle. La condition d'identité collective y est tout aussi valable. N'y avait-il pas une identité francophone et

catholique à défendre face à une domination anglo-saxonne et protestante? Quant à la condition de nécessité, elle valait tout autant pour le Canada francophone que pour la Flandre d'il y a cent ans.

Même chose dans de nombreux pays du Sud où se développe une économie populaire selon les modes propres à l'économie sociale. Villa el Salvador au Pérou est une sorte de Mondragon du Sud: 300,000 habitants en banlieue de Lima se sont donnés un aménagement de territoire qui combinent l'organisation du voisinage par pâtés de maison avec l'organisation de services de proximité autour de 120 places publiques¹³.

Les coopératives, et plus globalement l'ensemble de l'économie sociale, sont filles de la nécessité et filles d'une identité collective ou d'une communauté de destin. Bref l'économie sociale est, par essence, faite d'initiatives économiques lancées sous la pression de besoins cruciaux -la fonction de relais- et portées par un mouvement social soudé dans l'adversité -la fonction de levier.

De cette double dimension de l'économie sociale découle un regard critique sur les institutions classiques de l'économie sociale. Ici un "vieux" débat refait surface: l'économie sociale est-elle simplement une auxiliaire de l'État (les mutuelles) ou de l'économie marchande (les institutions coopératives); l'économie sociale n'exerce-t-elle qu'une fonction de rattrapage, ce qui l'empêcherait de saisir les nouveaux enjeux et de devenir initiatrice de projets dans de nouveaux champs d'activité?

Sans vouloir trancher ce débat où les réponses, d'un pays à l'autre, peuvent varier considérablement, on peut néanmoins enregistrer une tendance forte des institutions de l'économie sociale à se définir ou tout au moins à s'inscrire comme **sous-ensembles** de l'économie publique ou de l'économie marchande à la faveur de la montée d'un modèle de développement fordiste. Les trois décennies qui ont suivi la dernière guerre (1945-1975) ont transformé la condition ouvrière en condition salariale. Ce qui a permis de sortir la majorité de la population de la précarité en opérant une sorte de tassement de la pauvreté dans les marges. "Fleuve tranquille du plein emploi" nous dit Castel (1995), période de consolidation de la condition salariale et de forte montée des protections contre les principaux risques sociaux, période d'"intégration conflictuelle" où les grandes institutions de la société civile, à des degrés divers, y trouvent leur compte: partis ouvriers, syndicats,

¹³ Voir à ce propos Favreau et alii dans "Du bidonville à la municipalité autogérée", *Économie et Humanisme*, #326, octobre 1993, p.14 à 18.

mutuelles et coopératives dans le cadre d'un État social fort. Et comme pour toutes les institutions de la période fordiste, **la fonction d'anticipation** de l'économie sociale, surtout dans ses composantes mutualiste et coopérative, s'en est trouvée affaiblie. Dans l'actuelle période de crise du modèle fordiste de développement, comment l'économie sociale se définit-elle et se comporte-t-elle?

3. La nouvelle économie sociale: le questionnement de ses potentialités.

Si l'on veut bien accepter cette lecture de l'histoire, si l'on veut bien à tout le moins la prendre comme un éclairage, alors la question suivante surgit: où trouve-t-on aujourd'hui réunies ces deux conditions, **ces deux ressorts essentiels** de l'économie sociale?

Dans les pays industrialisés, vu la crise structurelle de nos sociétés et de nos économies, la condition de nécessité joue avec bien plus d'acuité qu'il y a quinze ou vingt ans. En cela, elle ouvre de nouveaux champs pour des pratiques d'économie sociale. En particulier, le recul de l'État-providence dans une multitude de domaines et la perte de millions d'emplois, font émerger de nouvelles nécessités pour de plus en plus de salariés et d'usagers auparavant encore protégés.

En somme, de nouvelles demandes sociales apparaissent, des besoins qui ne peuvent pas (ou plus) être satisfaits de manière suffisante par le marché ou par l'intervention publique. La prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie, les réponses à apporter au chômage des jeunes et des moins jeunes, les problèmes liés à la délinquance et à la prévention de celle-ci, ou encore les problèmes liés à la protection de l'environnement, à la garde des enfants, à l'accompagnement scolaire ou parascolaire, etc. illustrent bien le type de besoins d'aujourd'hui appelés à devenir de nouveaux défis comme l'était il y a cent ans le fait de remplir le panier des familles ouvrières ou d'obtenir un crédit à un taux raisonnable.

Mais dans nos sociétés, la condition d'identité collective, les pratiques permettant de créer un effet de levier, un effet d'élaboration de réformes sociales, pose sans doute davantage problème que la condition de nécessité. Une série de facteurs jouent contre cette identité collective. Il y a un individualisme ambiant, un éclatement des liens sociaux, un affaiblissement des ciments traditionnels qu'étaient l'Église, l'école, la communauté de

voisinage, le syndicalisme, la mutuelle, la coopérative ou le parti ouvrier. Le chômage, bien évidemment, joue fortement sur la déstructuration des tissus sociaux, le travail étant un vecteur cardinal d'intégration sociale.

Pourtant, il existe bel et bien aujourd'hui un terreau où se reconstruisent de véritables dynamiques collectives, et dans lequel pourront s'enraciner à l'avenir bien des initiatives de la nouvelle économie sociale. **Ce terreau**, c'est celui de la **vie associative** qui bouillonne et prend des formes multiples dans toutes les sociétés occidentales. Le foisonnement associatif contemporain n'est certes plus souvent l'expression d'identités collectives totalisantes. Il existe cependant nombre d'identités collectives partielles: l'impératif commun de protéger l'environnement, de prendre en charge des personnes handicapées, de lutter contre le chômage des jeunes des banlieues, de répondre au défi de l'immigration ou de la coopération au développement, etc. À travers ces défis, ces enjeux, des communautés de destin se construisent et servent de base à la nouvelle économie sociale. Bref il nous semble, à travers les études nationales présentées dans cet ouvrage qu'une large part de l'avenir de l'économie sociale et de l'économie en général se joue aujourd'hui tant en Europe qu'en Amérique du Nord dans l'émergence de nouvelles générations associatives et coopératives.

Une telle affirmation ne peut manquer de soulever des questions et des objections chez de nombreux acteurs sociaux (décideurs publics, syndicalistes, dirigeants d'institutions financières coopératives...) et parmi les chercheurs. Les nouvelles initiatives ne sont-elles pas trop fragiles au plan économique parce que trop sociales ou trop culturelles? Ne sont-elles pas trop dépendantes des pouvoirs publics? Enfin, ne relèvent-elles pas plutôt du bénévolat et donc de l'amateurisme, d'engagements militants très respectables d'un point de vue moral, mais manquant de solidité d'un point de vue économique? Bref, sur le terrain économique, de combien d'emplois, de combien d'entreprises véritables, de combien d'actifs parlons-nous si l'on ose comparer aux entreprises du secteur privé, du secteur public et des institutions traditionnelles de l'économie sociale? Puis, sur le terrain macro-social, quelle est la portée réelle de ces initiatives très locales, de ces micro-entreprises souvent très fragiles, de ces initiatives si faiblement instituées?

Il est possible de répondre à ces questions et objections. D'abord par une argumentation historique, puis économique et finalement socio-économique. La première piste de réflexion nous renvoie à la Société des Équitables Pionniers de Rochdale qui, comme on le sait, date du milieu de XIXe siècle (1844): cette initiative

et bien d'autres n'ont-elles pas été précédées par un fort bouillonnement associatif de caractère social et culturel? La Révolution française, mais aussi diverses évolutions politico-sociales, ont en effet favorisé l'émergence de l'associationisme ouvrier. Les coopératives dans bien des pays sont d'abord nées au sein d'"associations ouvrières" avant de recevoir leur statut de société coopérative ou de société mutualiste, ou même d'organisation syndicale, voire de parti ouvrier. C'est donc bien le bouillonnement associatif de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle qui a généré les principales institutions d'économie sociale d'aujourd'hui dont le mouvement coopératif.

Deuxième piste de réflexion: est-ce que ces nouvelles initiatives relèvent vraiment de l'économie? Est-ce qu'il y a là du sérieux sur le terrain de l'économie, pour les spécialistes soucieux de calculs de valeur ajoutée et de production de richesses? Il est vrai que les services offerts par les associations sont souvent non marchands car ces derniers sont mis à la disposition des usagers, soit gratuitement, soit à un prix sans relation directe avec le coût effectif de production.

Mais en réalité, c'est le mode de financement des activités qui fait la différence essentielle entre les sphères marchande (profit pour les propriétaires) et non marchande (surplus partagé et contrôlé collectivement). Ce n'est en rien la nature des activités et encore moins leur caractère plus ou moins productif. Autrement dit, l'associatif est productif et il est possible de calculer sa valeur ajoutée. Plus compliqué à calculer, les méthodes diffèrent mais les responsables de la comptabilité nationale ne s'y trompent pas quand ils estiment la valeur ajoutée des activités non marchandes à partir de la rémunération du facteur travail (masse salariale) et du facteur capital (loyer pour les bâtiments occupés, etc.).

Troisième piste de réflexion: beaucoup des nouvelles initiatives adoptent aujourd'hui des démarches entrepreneuriales qui combinent de plus en plus des dimensions marchandes et non marchandes. Du fait des difficultés croissantes qu'elles rencontrent pour obtenir des pouvoirs publics les moyens financiers dont elles ont besoin, ou bien parce qu'une partie de leurs activités s'adresse naturellement à une demande solvable, de très nombreuses *initiatives* développent aujourd'hui des productions marchandes. De plus en plus elles disposent même d'outils d'accompagnement favorisant leur décollage, leur maintien ou leur croissance (agences de développement, capitaux propres de développement, épargne solidaire etc.).

Considérons, par exemple, les expériences dites d’“insertion par l’économique”, de “formation par le travail”. Elles sont généralement issues d’une véritable dynamique associative. Dans pratiquement toutes les expériences nationales présentées dans cet ouvrage, on verra que le recours au marché en vue de vendre tout ou partie de la production se combine avec d’importants financements publics, notamment pour la rémunération du personnel salarié. Des dons privés et du travail bénévole soutiennent également ces activités quand ce n’est pas des fonds propres de développement (ce qui est notablement le cas de l’expérience nord-américaine). Bref, la plupart des nouveaux champs d’activité des initiatives associatives et/ou coopératives débouchent sur des productions qui sont de véritables hybridations entre économies marchande, non marchande et même non monétaire.

Nous ne prétendons pas que ces nouvelles initiatives d’économie sociale vont toutes engendrer des entreprises, mais, partout ou presque, le mouvement va dans ce sens, même si beaucoup d’activités ne prendront pas le statut juridique des entreprises coopératives. En ce sens, il y a une sorte de bouclage dans l’histoire. C’est un peu comme si la coopération, arrivée à une certaine maturité aujourd’hui, devait retourner à ses origines et se “ressourcer” en replongeant dans les dynamiques originelles, dans les conditions qui ont fait son succès au XIXe siècle. Non pour cultiver la nostalgie mais bien pour lire les signes des temps et discerner les espaces où s’écriront les pages de l’économie sociale du XXIe siècle.

Les nouvelles initiatives peuvent être qualifiées d’“entreprises sociales” (Defourny, 1994). Elles peuvent même s’inscrire dans une intervention territorialisée de “développement économique communautaire” (Favreau, 1994). Elles se développent souvent en tant que “services de proximité” (Laville 1992). Elles cherchent aussi à devenir des “pôles locaux de développement” (Demoustier, 1996). Voilà autant de notions relativement inédites dans les années 70-80 qui cherchent à traduire les évolutions en cours des initiatives de la nouvelle économie sociale, notions qui portent en germe une nouvelle conceptualisation de l’approche de l’économie sociale. Qu’entendons-nous par “nouvelle économie sociale” (NES)? Celle-ci doit être comprise comme étant l’ensemble des activités économiques¹⁴ d’animation, de formation, de production et de

¹⁴ Nous préférons l’expression “activité économique” qui inclut celle d’“entreprise” mais aussi celle d’“organisation” comme par exemple, une agence de développement local ou une régie de quartier qui ne sont pas des entreprises au sens traditionnel de ce terme. Elles sont pourtant des organisations économiques au sens

développement local qui accordent priorité à l'“utilité sociale” des biens et services fournis tout en s'assurant de la “viabilité économique” de l'activité réalisée. Une question surgit alors: comment expliquer que ce type d'initiatives ne se soit pas immédiatement inscrit dans le giron coopératif et pourquoi parler de nouvelle économie sociale?

Les mutations en cours, souvent diffuses dans l'ensemble du corps social, ne se saisissent pas rapidement. Avec le recul du temps, on voit mieux aujourd'hui le type de société qui se profile. En réalité, la crise de l'emploi et la crise de l'État-providence ne nous renvoient pas qu'à une récession forte mais temporaire et à un État social affaibli pour cause de gestion de la rareté par temps difficiles. Plus qu'une récession longue provoquant une augmentation du chômage et des déficits publics, plus que l'absence de proximité des services et de leur gestion tutélaire, c'est toute la société qui chavire et semble porteuse de cette crise. Quelques tendances fortes traduisent, nous semble-t-il, l'ampleur et la densité de la mutation.

En premier lieu, l'hypothèse de la fin de la montée en puissance du salariat comme mode principal de régulation économique et sociale semble de plus en plus probante. La fin de la montée du travail à temps plein, régulier, à contrat indéterminé qui s'accompagnait généralement d'une appartenance forte à l'entreprise, le déclin de l'industrialisation modelé sur les “grandes forteresses ouvrières” dans l'automobile, l'aluminerie, l'acierie..., la montée de la sous-traitance et des délocalisations constituent les principales coordonnées de la crise du salariat. Cette crise se répercute directement sur l'État dont le salariat forme l'assise principale des prélèvements sociaux.

En second lieu, la crise affecte la production des services collectifs dans les communautés locales et les régions. La désorganisation des économies locales de quartiers populaires dans les centres urbains, l'affaiblissement de la distribution des services publics dans les régions périphériques etc. ont amplifié la spécialisation sociale de l'espace avec ces concentrations plus marquées des pauvretés diverses (familles sur l'aide sociale, nouveaux arrivants...) et les effets que cela entraîne (anomie, création d'enclaves...)¹⁵.

où elles participent à la réalisation d'objectifs de développement d'entreprises, de réseaux d'entreprises ou de revitalisation économique et sociale d'un milieu donné.

¹⁵ Voir à ce propos Jacquier pour les États-Unis (1992), Favreau et Lévesque (1996) pour le Canada (Québec), Dubet (1992) pour la France et Jacquier (1991) pour l'ensemble de l'Europe.

Enfin, troisième coordonnée incontournable à ne pas sous-estimer: la forte remise en cause des dispositifs d'intégration sociale liés à la vie quotidienne: famille, école, réseau de voisinage, quartier.

Or une des voies, sinon la voie principale de sortie de crise, pour de nombreuses institutions de l'économie sociale, a été jusqu'ici de miser sur des pratiques de concentration financière croissante, d'intégration avec d'autres groupes non coopératifs, de création de filières faiblement contrôlées par ses membres. Bref, un ensemble de pratiques qui détachent l'économie sociale de sa dimension socio-politique ou socio-culturelle, qui lui fait perdre son enracinement, sa participation à la construction d'une identité. Pas étonnant que la composante associative de l'économie sociale (et les nouvelles coopératives), sorte de maillon faible au plan institutionnel, ait été plus sensible aux remous des changements économiques et sociaux des deux dernières décennies.

Les pratiques centrales de l'économie sociale jusque dans les années 70-80 pouvaient donc relativement bien être cernées par une approche centrée sur les organisations: parenté des trois composantes de l'économie sociale, spécificité institutionnelle par rapport à l'économie publique et l'économie marchande (projets précis, règles et dispositions juridiques les différenciant des entreprises du secteur marchand) etc. Mais les conclusions auxquelles aboutit cette approche aujourd'hui¹⁶, à savoir l'existence de nouveaux champs d'activité et la plus grande pertinence des associations pour répondre aux enjeux sociaux contemporains, deviennent plutôt les points de départ, les tremplins d'une nouvelle réflexion sur l'économie sociale, sur les mouvements sociaux et les politiques publiques dans le cadre plus général d'une redéfinition des rapports entre l'État, la société civile et le marché.

4. L'insertion, zone témoin et chantier de la nouvelle économie sociale.

La mobilisation sociale sur le chantier de l'insertion paraît avoir été forte dans plusieurs pays dans la dernière décennie (1980-1995)¹⁷. Elle semble s'être réalisée, *grosso modo*, autour de trois types d'initiatives: 1) d'abord par la mise sur pied d'**initiatives de formation à l'emploi** à partir d'organismes à visée pédagogique

¹⁶ Manifestes par exemple chez C. Vienney (1994).

¹⁷ L'Espagne pourrait ici être différente. L'État-providence étant apparu plus tard qu'ailleurs, l'insertion en serait plutôt à sa phase de décollage.

favorisant des apprentissages divers liés au marché du travail; 2) ensuite, par des **initiatives sectorielles** d'insertion sociale par l'activité économique (entreprises dites d'insertion) à l'intérieur desquelles se font des stages de travail - de durée variable- permettant à terme de se trouver un emploi sur le marché classique du travail; 3) enfin, un troisième type d'initiatives est apparu, **des initiatives territorialisées** de revitalisation économique et sociale travaillant l'insertion de segments des communautés locales plus défavorisées (régies de quartier, agences de développement local, corporations de développement économique communautaire) en croisant à l'intérieur d'un processus d'intervention multi-activités l'ensemble des acteurs engagés dans l'insertion sur un territoire.

4.1. Entreprises associatives et politiques publiques d'insertion: logique de ciblage et logique transversale.

La caractéristique cardinale de ces initiatives, c'est qu'elles sont presque partout en interface, souvent sous le mode majeur, avec des politiques publiques conçues spécifiquement pour soutenir l'insertion de publics défavorisés. Si bien que plusieurs, constatant la multiplicité des interventions publiques dans ce domaine vont proposer une remise en question globale des politiques sociales traditionnelles où prévaut l'indemnisation (Rosanvallon, 1995). Bref les politiques traditionnelles sont passives. Il y aurait intérêt, dit-on, à repenser les fondements de celles-ci et à proposer des politiques plus actives.

Cependant, derrière mesures et programmes publics, se profile une logique de ciblage qui semble prédominante. Est mis en place un traitement spécifique pour des "populations à problèmes", en vue de contrôler les dépenses et assurer le maximum d'efficacité en s'adressant directement à des destinataires précis dont la probabilité de réussir est forte. En outre, le financement public de l'insertion est généralement bas comparativement au financement des indemnités (exception faite de la Suède) et semble dissocié des politiques macroéconomiques (Joint-Lambert, 1995). Cette logique de ciblage réintroduit peut-être l'assistance là où des mesures d'assurance prévalaient, ce qui induit un comportement de société davantage centré sur la compassion (à l'égard de groupes démunis) que sur la justice sociale à l'égard de l'ensemble de la population salariée déstabilisée par la précarité et la fragilisation de la sécurité sociale.

Logique de ciblage par opposition à **une logique transversale**. Car il y a bien deux approches fondamentalement différentes: l'approche ciblée ou par catégories (les familles monoparentales, les chômeurs de longue durée, les jeunes décrocheurs etc.), cette classification étant d'ailleurs une construction plutôt administrative (ou institutionnelle) en direction des pauvres que reposant sur des assises sociales (groupes sociaux concrets, territoires à pertinence sociale etc.) et dirigée vers la prévention de la vulnérabilité. Une seconde approche, plus transversale et davantage portée par les mouvements sociaux locaux semble se dessiner peu à peu. Car ce qui caractérise de façon principale la conjoncture actuelle, c'est sans doute que de plus en plus de personnes vivent l'incertitude des lendemains. Aujourd'hui, avec l'exclusion, coexiste une **précarité** pour une proportion de plus en plus grande de la population même si c'est sur fond de protections sociales (Castel, 1995). Aujourd'hui ce sont ces dispositifs qui s'affaiblissent dans leur pertinence et leur "performance". D'où l'importance annoncée tout à la fois par des mouvements et par des intellectuels de leur nécessaire révision et de solutions alternatives inscrites dans un projet d'ensemble.

Miser sur de nouvelles politiques transversales plutôt que sur des mesures exclusivement d'urgence en direction de populations ciblées permet d'éviter de s'engouffrer dans la seule gestion sociale de populations refoulées de façon de plus en plus durable du marché du travail dans une insertion plus sociale que professionnelle. Car les programmes publics de résorption du chômage ont peut-être été conçus jusqu'à maintenant comme des interventions de courte durée susceptibles d'alimenter le second marché du travail, la zone d'"effervescence occupationnelle".

4.2. Associations et insertion: bilan d'une décennie d'intervention.

Mais dans de nombreux pays, le mouvement social porteur de ces nouvelles initiatives, ne semble pas en manque de capacité d'innovation sociale car même si l'insertion ciblée coure le risque de la "néo-philanthropie", les pratiques d'insertion, quand elles sont fortement influencées ou dirigées par les associations, développent de nouvelles formes d'identité et d'utilité sociales¹⁸.

¹⁸ Même si d'aucuns en doutent et tentent d'opposer construction d'une nouvelle économie sociale et partage du travail. Comme si on était en présence de deux thèses diamétralement opposées: 1) celle de l'intégration

Certains peuvent confondre le traitement social du chômage par les pouvoirs publics et les initiatives de la nouvelle économie sociale. Mais la NES inscrite dans l'“insertion par l'économique” n'est pas seulement un gisement d'emplois. Elle est aussi une réponse à des besoins locaux (la demande sociale) et une contribution à la vie démocratique. C'est du moins la direction de travail que cherche à impulser par nombre d'associations à l'intérieur de ce processus en dépit du risque de développement d'un corridor restreint, celui d'un “tiers secteur d'insertion” (Eme, 1994).

Au bilan, sur dix ou quinze ans, les initiatives de la NES ont fini par constituer très souvent un réseau socio-économique combinant des dimensions marchandes et non-marchandes au sein d'initiatives productives traversées par une perspective d'économie solidaire, partiellement du moins. Parce que ces initiatives cherchent plutôt à renforcer simultanément l'appartenance sociale à une communauté et la création d'emplois tout en remettant en question la “logique d'adaptation au mode de production marchand” (Laville, 1994).

En d'autres termes, tout en assumant une partie des contraintes liées à l'économie de marché, ces activités économiques -qui sont soit des activités d'animation de projets, soit des activités de formation au travail, soit des activités proprement dites de production ou de revitalisation de quartiers en difficulté - cherchent à se distinguer qualitativement: 1) en regroupant des personnes exclues du marché du travail; 2) en poursuivant des objectifs sociaux et économiques tout à la fois; 3) en misant principalement sur un mode de gestion associatif; 4) en utilisant le capital disponible dans une perspective d'entrepreneuriat collectif. Reste que si les études de cas dans plusieurs pays révèlent un potentiel de renouvellement de l'économie sociale, la question des conditions de dépassement de son caractère expérimental est posée¹⁹? Quel est l'horizon possible qui se dessine pour cette NES? L'équipe de recherche a donc travaillé à tenter d'identifier les structures, dispositifs, conditions particulières -socio-économiques et socio-politiques- de réussite de ces initiatives.

par le travail et le partage du travail; 2) celle du dépassement du modèle du travail salarié par des activités d'un tiers secteur, la convivialité des services de proximité etc.

¹⁹ Laissées à elles-mêmes, laissées à leur propre expérimentation, ces initiatives ne courent-elles pas le risque d'être condamnées à quelques succès (les “success stories” de type Mondragon) mais sans plus... et à de nombreux échecs?

5. En guise de mini-conclusion: la période actuelle, une période de transition et des dépassements à réaliser.

La période qui vient de s'achever (années 80-90) peut se définir comme étant une période où la NES investie sur le terrain de l'insertion a permis de constituer un véritable **laboratoire à effets démonstrateurs**: d'abord en visibilisant de nouveaux besoins sociaux; ensuite, en forçant les pouvoirs publics à s'engager dans la recherche de nouvelles avenues pour contrer l'exclusion sociale: encouragement à de nouvelles interventions de formation de la main d'oeuvre locale, soutien aux différentes formes d'entreprises d'insertion, aide à la revitalisation économique et sociale de communautés et de régions en difficulté; en troisième lieu, en démontrant qu'il est possible de défendre une autre façon de s'organiser en société. En outre, le fait que les mouvements sociaux aient aussi entamé leur propre recherche de nouvelles avenues, par essais et erreurs, a donné lieu à un foisonnement d'expériences: multiplicité des formes d'entreprises et des formes d'organisations économiques, multiplicité des méthodes d'intervention, multiplicité des objectifs poursuivis.

Cette période se caractérise aussi par **l'effervescence**: motivation forte des porteurs de projets, appel à des expertises plus "économiques", prolifération de projets d'animation, de développement local, d'entreprises fort diverses, de fonds de développement etc. Le tout se développe cependant dans un **souverain désordre**, ce qui s'explique entre autre par la relation particulière des initiatives de la NES à l'État dont les mesures s'adressent de façon ciblée à toutes sortes de catégories de chômeurs et d'assistés.

Mais une nouvelle phase pourrait désormais s'entre-ouvrir qui dépasserait la phase actuelle d'expérimentation au bénéfice d'un processus d'extension ou de développement des initiatives autour, nous semble-t-il, de quatre axes:

1) une capacité entrepreneuriale plus forte des associations dans le démarrage des projets, dans la recherche de débouchés, dans la mise en réseau des projets et des entreprises, dans la recherche de fonds propres, dans la négociation d'une partie des marchés publics, dans la mise en oeuvre de dispositifs d'accompagnement des projets et des entreprises, bref une culture d'entreprise;

2) un développement local global²⁰ qui enrachine les entreprises dans la reconstruction de territoires avec les partenariats que ces territoires induisent;

3) une visée plus explicite de construction d'une économie solidaire qui implique de favoriser de nouvelles formes de cohabitation avec les pouvoirs publics;

4) l'établissement de passerelles avec les institutions classiques de l'économie socioiale que sont les coopératives et les mutuelles.

Par delà l'insertion, des rapports renouvelés entre les associations et les pouvoirs publics autour de l'enjeu de l'emploi peuvent, d'un côté, favoriser l'émergence de nouvelles politiques publiques et participer à la construction d'un nouvel État social et, de l'autre, alimenter une certaine institutionnalisation de la NES qui lui donnerait plus de force. Par delà l'insertion, des passerelles entre les institutions de l'économie sociale et les initiatives de la NES permettraient de redonner aux premières un certain enracinement culturel, l'inscription dans de nouvelles communautés de destin et, aux autres, la base économique arrière qui lui manque.

Levier et relais, dimension socio-politique et dimension socio-économique, institution et mouvement, condition de nécessité et condition d'identité, autonomie et intégration, l'avenir de la nouvelle économie sociale se joue sur ces deux registres. À défaut de quoi elle sera confinée à la petite entreprise et aux quartiers en difficulté, au rôle de palliatif c'est-à-dire à la seule gestion sociale de la pauvreté.

²⁰ Aujourd'hui les études dans plusieurs disciplines concluent à une crise de la sectorialité et se surprennent de la "recherche de nouvelles formes de proximité" et du renouveau des politiques locales face au néo-corporatisme, du monopole de la représentation qu'exercent des groupes d'intérêt dans certaines sphères. C'est la notion de "développement local global" qui fait son chemin dans un nouveau modèle national de développement (Muller, 1994: 96).

Annexe

SCHEMA DIRECTEUR POUR LA PREPARATION DES CONTRIBUTIONS NATIONALES A L'OUVRAGE SUR "ASSOCIATIONS ET INSERTION PAR LE TRAVAIL"

1. PARTIE DESCRIPTIVE

- A. Bref cadrage historique: l'évolution du marché du travail et surtout des politiques publiques de lutte contre le chômage, et l'évolution de la place et du rôle des associations en général dans le contexte socio-économique national.**

Indications:

- Ne pas passer en revue toutes les politiques publiques mais plutôt évoquer l'évolution de l'État-Providence sous l'angle des politiques de lutte contre le chômage;
- Donner assez tôt une idée de la place et du rôle de l'ensemble du monde associatif dans ces évolutions, en tant que 3e secteur ou pôle socio-économique distinct des entreprises privées et de pouvoirs publics.

- B. Typologies des différentes formes d'initiatives associatives qui se sont développées pour l'insertion par l'économique.**

Indications:

- Bien mettre en évidence les différentes formes d'initiatives associatives, en particulier en ce qui concerne le rôle des différents acteurs dans la dynamique "entrepreneuriale";
- Ajouter en annexe trois brèves fiches de 1 à 2 pages décrivant chacune une expérience, en veillant à ce que les exemples choisis soient le plus possible représentatifs des principales formes d'initiatives associatives.

2. PARTIE "ANALYSE DE PERFORMANCE" (au sens large)

A. Les résultats atteints par les expériences associatives d'insertion (emplois créés, nombre de réinsertions dans les circuits traditionnels, qualité et impact des formations par le travail, statuts des travailleurs en insertion, etc.), leurs atouts ainsi que leurs limites.

Quelques questions à explorer parmi d'autres:

- Dans quelle mesure les expériences associatives permettent-elles des retours effectifs dans les circuits classiques de travail ou ont-elles au contraire tendance à constituer une sphère séparée proposant une succession de formules atypiques de mise au travail?
 - Dans quelle mesure le volontariat joue-t-il un rôle?
 - Quels sont les profils des entrepreneurs dans ces initiatives associatives?
- B. Les politiques publiques vis-à-vis des expériences associatives d'insertion: les différentes formes de soutien et leur évolution, la présence ou le manque de complémentarité entre les pouvoirs publics de différents niveaux, les effets positifs et négatifs de ces interventions publiques, (effets structurants ou déstructurants, mobilisateurs du milieu ou contraignants)...**

Quelques questions à explorer parmi d'autres:

- Dans quelle mesure l'action publique parvient-elle à soutenir et à encadrer les initiatives associatives d'insertion en respectant leurs dynamiques propres et leurs besoins d'autonomie? De quel type de relations s'agit-il: relations contractuelles, relations strictement administratives, relations visant la récupération politique, etc.?
- Dans quelle mesure les interventions publiques de différents niveaux (national, régional, local,...) s'avèrent-elles complémentaires et intégrées ou au contraire seulement superposées voire parfois contradictoires? Quel niveau apparaît le plus pertinent ou le plus efficace?
- Dans quelle mesure y a-t-il intégration ou au contraire séparation des politiques sociales et des politiques d'emploi?
- Dans quelle mesure les statuts juridiques offerts aux initiatives associatives sont-ils appropriés pour les actions d'insertion?

C. Les conditions de réussite des expériences associatives d'insertion

Indications:

- Une attention toute particulière doit être accordée à cette question des "conditions de réussite". Ce thème devrait assurer une bonne liaison avec les conclusions (analyse prospective);
- Les "conditions de réussite" ne signifient pas une énumération de mesures souhaitables et de recommandations plus ou moins réalistes. Il importe plutôt de dégager les leçons des réussites déjà constatées et de s'en tenir à ce qui est de l'ordre du "possible" et non simplement du "souhaitable";
- Une question à se poser parmi d'autres: dans quelle mesure le "parrainage" par d'autres organisations (pouvoirs publics locaux, autres associations, églises, syndicats,...) existe-t-il ou est-il en voie de devenir nécessaire? S'agit-il plutôt d'alliances ou de partenariat?

3. CONCLUSIONS - ANALYSE PROSPECTIVE

Question centrale: Quelles sont les conditions d'un dépassement du stade de l'expérimentation?

-

- Dans quelle mesure les pratiques associatives d'insertion interpellent-elles et sont-elles appuyées par les grands acteurs institutionnels (Églises, syndicats, mouvements d'économie sociale,...)?
- Quelles sont ces conditions en ce qui concerne le soutien des pouvoirs publics?

Références bibliographiques

CASTEL, R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Seuil, Paris.

DEFOURNY, J.(1994),*Développer l'entreprise sociale*, Fondation Roi Beaudoin, Liège.

DEFOURNY, J.(1995), "L'avenir des pratiques coopératives dans un monde en mutation", in *Pratiques coopératives et mutations sociales* (M.-Th. Séguin, ed.) pp. 13-25.

DEFOURNY, J. et MONZON CAMPOS (1992), *L'économie sociale entre l'économie capitaliste et l'économie publique*, CIRIEC/De Boeck Université.

DEFOURNY, J. (1989), *Démocratie économique et efficacité économique, la performance comparée des Scop françaises*, De Boeck, Bruxelles

DEMOUSTIER, D. (1995), "L'économie sociale, toujours à réinventer", *Alternatives économiques*, avril 1995, p.52 à 55.

DEMOUSTIER, D.et A. GRANGE (1993), "Dynamiques associatives dans quelques régions d'Europe, amorce de comparaison" , *RECMA*, no. 48, p.107 à 114.

DEMOUSTIER, D. (1984), *Les coopératives de production*, Ed. La découverte, Paris.

DESROCHE, H. (1976). *Le projet coopératif*, Ed. Ouvrières, Paris.

DUBET, F. et D. LAPEYRONNIE (1992), *Les Quartiers d'exil*, Seuil, Paris , 1992.

EME, B. et J.-L. LAVILLE (1994), *Cohésion sociale et emploi*, Sociologie économique/Desclée de Brouwer, Paris.

EME, B. (1994), "Insertion et économie solidaire" dans Eme et Laville *Cohésion sociale et emploi*, Sociologie économique/Desclée de Brouwer, Paris, p.157 à 194.

EME, B. (1995), "Le travail, creuset de lien social" dans *Les régies de quartier, expérience et développements*, Plan urbain, La documentation française, Paris, p.165 à 228.

FAVREAU, L. (1994 a), "L'économie solidaire à l'américaine: le développement économique communautaire" dans Laville, J.-L.(sous la dir.), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, Paris, p. 93 à 135.

FAVREAU, L. (1994 c) "L'approche du développement communautaire au Québec et aux États-Unis", *RECMA*, no. 253-254, Paris, pp. 166-175.

JACQUIER, C. (1991), *Voyage dans dix quartiers européens en crise*, L'Harmattan, Paris.

JACQUIER, C. (1992), *Les quartiers américains, rêve et cauchemar (le développement communautaire et la revitalisation des quartiers aux Etats-Unis)*, L'Harmattan, Paris.

JOINT-LAMBERT, M.-T. et alii (1994), *Politiques sociales*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques & Dalloz.

- JONES, D.C. et SVEJNAR (1982), *Participatory and Self-Management Firms*, Lexington Books, Lexington.
- LAVILLE, J.-L. (1992), *Les services de proximité en Europe*, Syros\Alternatives, Paris.
- LAVILLE, J.-L.(sous la dir.) (1994), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, Paris.
- LAVILLE, J.-L. et I. MAHIOU (1985), *Analyse des formes d'organisation dans les Scop françaises*, Maison des sciences el'homme, Paris.
- LÉVESQUE, B. (1985), *Profil socio-économique des coopératives de travailleurs au Québec*, UQAM, Montréal.
- LEVIN, H.M.et R. JACKALL, (eds), (1984), *Worker cooperatives in America*, University of California Press, Berkeley-Los Angeles.
- MULLER, P.(1994), *Les politiques publiques*, Presses universitaires de France (PUF), Paris.
- SÉGUIN, M.-Th. (ed.) (1995). *Pratiques coopératives et mutations sociales*, L'Harmattan, Paris, 1995.
- ZEVI, A. et MONZON, J.-L. (eds) (1995). *Coopératives, marchés, principes coopératifs*, Ed. De Boeck, Bruxelles.
- ZEVI, A. (1982), "The performance of Italian producer cooperatives", dans Jones.